

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE d'ARGENTAT-SUR-DORDOGNE (Corrèze)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie :

le mardi 10 septembre 2019 à 20 heures 00

Affiché le **6 septembre 2019**

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Compte-rendu des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- Election d'un conseiller communautaire suite à démission
- Election d'un conseiller municipal membre du CCAS
- Syndicat des Eaux des Deux Vallées : extension du périmètre et adoption des nouveaux statuts
- Modification des limites du canton
- Avenant contractualisation complémentaire au contrat de solidarité communale avec le Département de la Corrèze
- Aménagement de la place Gambetta : demande de subvention
- Aménagement d'un équipement pour la jeunesse – demande de subvention
- Construction de 2 habitations légères de loisirs (HLL) au camping municipal
- Restauration du lustre et appliques, traitement des boiseries de l'église de Saint-Bazile-de-la-Roche
- Marché d'assurance : procédure d'appel d'offres ouvert – assurance statutaire
- Reprise de concessions en état d'abandon
- Projet de création d'un salon supplémentaire dans la chambre funéraire des Etablissements ESTRADE – 1 avenue Charles de Gaulle
- Candidature de la commune au Label « APICité »
- Candidature de la commune au label « villes et villages étoilés »
- Cession de terrain au Conseil Départemental

